



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRES (EISMV) DE DAKAR



Termes de références

Appel à candidatures pour le recrutement d'un consultant pour la collecte des curricula, référentiels de compétences des diplômes vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés et les données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Engagé dans une dynamique de qualité des services vétérinaires dans son espace et en lien avec certains de ses principes fondamentaux, tels que la mise en œuvre efficace des libertés de circulation des personnes, de résidence, de prestation de services et du droit d'établissement au sein de l'espace communautaire, la CEDEAO à travers le Centre Régional de Santé Animale (CRSA), a confié à l'EISMV de Dakar la réalisation des travaux d'harmonisation des curricula et du référentiel des diplômes et de mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif à la reconnaissance mutuelle des diplômes vétérinaires et para-professionnels vétérinaires, ainsi que des qualifications professionnelles dans l'espace CEDEAO, financée par le PRAPS.

En effet, le rôle des Services vétérinaires nationaux s'étend de l'exploitation à l'abattoir où les vétérinaires exercent une double responsabilité dans la mise en œuvre des mesures relatives à la santé et au bien-être des animaux, ainsi que les autres normes et lignes directrices recommandées dans le code terrestre et le Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OMSA (Ex OIE). L'éducation vétérinaire leur confère des compétences uniques pour jouer un rôle central dans la surveillance épidémiologique des maladies animales ainsi que la sécurité et la qualité des aliments d'origine animale.

Les Services vétérinaires nationaux sont placés sous le contrôle et la direction de l'Autorité vétérinaire du pays qui a la responsabilité de mettre en œuvre les mesures relatives à la protection de la santé et du bien-être des animaux et de gérer les activités de certification vétérinaire internationale. Elle a aussi la responsabilité d'appliquer les autres normes et recommandations figurant dans le Code terrestre, ainsi que dans le Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), ou d'en superviser l'exécution sur l'ensemble du territoire national.



Pour ce faire, elle devra veiller à garantir la qualité des services vétérinaires et s'assurer aussi de la qualité de la formation vétérinaire.

C'est dans ce contexte qu'un appel à candidatures est lancée par l'EISMV de Dakar pour une consultance pour la collecte des curricula, référentiels de compétences des diplômes vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés et des données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles.

2. OBJECTIFS ET MANDAT DE LA MISSION

Le ou la consultant(e) devra, sous l'autorité du Directeur Général de l'EISMV de Dakar, préparer l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômes (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires).

De façon spécifique, il (elle) devra :

- collecter les curricula, le référentiel de compétences des diplômes vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés et les données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles.
- réaliser une pré synthèse des curricula et compétences, et normes reçus des pays de l'espace CEDEAO
- aider à la préparation de l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômes (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires)



3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les curricula, le référentiel de compétences des diplômés vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés et les données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômés et les qualifications professionnelles sont collectés.
- Une présynthèse des curricula et compétences, et normes reçus des pays de l'espace CEDEAO est effectuée
- L'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômés (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires) est préparé avec la Task-force du projet logée à l'EISMV de Dakar.

4. LIVRABLES

Il est attendu du (de la) consultant(e) à la fin de la consultation :

1. la liste des curricula, référentiels de compétences des diplômés vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés qui seront présentés à l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômés (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires)
2. les curricula, référentiels de compétences des diplômés vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés qui seront présentés à l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômés (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires)
3. une liste des données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômés et les qualifications professionnelles
4. les données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômés et les qualifications professionnelles



3. Un rapport de présynthèse des curricula et compétences, et normes reçus des pays de l'espace CEDEAO
4. Un document de recommandations pour une meilleure organisation de l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula.
5. Un rapport global de la consultance

5. CALENDRIER DE LA CONSULTANCE

Activités	Dates / Périodes
Réunion de cadrage pour définir les contours de la consultation et stabiliser une démarche méthodologique	Au plus tard, 05 aout 2024
Soumission de la liste des curricula, référentiels de compétences des diplômes vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés	Au plus tard, 20 août 2024
Soumission des curricula, référentiels de compétences des diplômes vétérinaires et paravétérinaires dans les établissements concernés qui seront présentés à l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômes (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires)	Au plus tard, 30 août 2024



Soumission d'une liste des données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles.	Au plus tard, 15 septembre 2024
Soumission des données relatives au cadre institutionnel et réglementaire pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles	Au plus tard, 15 septembre 2024
Soumission d'un document de recommandations pour une meilleure organisation de l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula.	Au plus tard, 20 septembre 2024
Soumission par le consultant des livrables finaux	Au plus tard, 25 septembre 2024
Participation à l'atelier de synthèse et d'harmonisation des curricula, des compétences et des normes communes pour les curricula et les diplômes (analyse comparative des programmes d'études vétérinaires et paravétérinaires)	30 septembre au 05 octobre 2024

Le niveau d'effort estimé pour cette mission est étalé sur une période de 45 jours.



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MÉDECINE VÉTÉRINAIRES (EISMV) DE DAKAR



6. PROFIL DU CONSULTANT

Les candidat(e)s pour cette consultation devront remplir les conditions suivantes :

- Être bilingue
- Être titulaire d'un diplôme de niveau Docteur vétérinaire et d'un(e) Maitrise, DEA, DESS, Msc, ou plus, en santé animale ou tout autre diplôme reconnu équivalent,
- Avoir au moins 5 ans d'expérience sur les aspects institutionnels et règlementaires pour les curricula, les diplômes et les qualifications professionnelles en Afrique de l'ouest ;
- Une bonne connaissance du fonctionnement des structures vétérinaires dans l'espace CEDEAO serait d'un vrai atout.

7. DOSSIER ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportant un curriculum vitae détaillé et une offre technique et financière doit être envoyé, au plus tard le mardi 30 juillet 2024 à minuit GMT, à l'adresse suivante : directiongenerale@eismv.org

LE DIRECTEUR GENERAL

Professeur Yalacé Yamba KABORET